

Etude sur les maltraitances à domicile envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap

Notice pour l'enquête par questionnaire

Mieux comprendre les situations de maltraitance à domicile

Dans le cadre de la politique nationale de prévention et de lutte contre la maltraitance, la Direction générale de la cohésion sociale a lancé, depuis janvier 2021, une étude qualitative sur les **maltraitances à domicile envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap**.

Cette étude a été confiée au cabinet Asdo et a pour objectif de mieux connaître les phénomènes de maltraitance à domicile et d'identifier les besoins des professionnels intervenants à domicile en matière de repérage et de signalement de ces situations.

La méthode de l'étude comporte **deux phases** : une première phase qualitative (printemps 2021) au cours de laquelle ont été réalisés une **quarantaine d'entretiens** avec des professionnels de l'aide et des soins à domicile (aides à domicile, aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés, etc.) et une seconde phase quantitative (automne 2021) qui consiste en une **enquête par questionnaire** nationale à destination de ces mêmes professionnels.

Le rapport final de l'étude sera rédigé et remis à la Direction générale de la cohésion sociale pour novembre 2021.

Les modalités de l'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire est à destination de tous les **professionnels qui interviennent, au quotidien, au domicile** de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap, que ces professionnels soient salariés d'une structure ou employés directement par les particuliers. Ce questionnaire ne s'adresse pas aux responsables de structure.

D'une dizaine de minutes, ce questionnaire porte sur les différents types de maltraitances dont les professionnels ont pu être témoins lors de leurs interventions à domicile, sur la manière dont ils ont abordé ces situations, sur les éventuelles difficultés qu'ils ont rencontrées, sur les ressources dont ils disposent et les pistes d'action qu'ils envisagent.

Leurs réponses sont **anonymes** et l'enquête sera close le **15 octobre**.

Le questionnaire est accessible via le lien suivant :

[Lien vers le questionnaire](#)

La réponse au questionnaire se fait **uniquement en ligne, via ce lien.**

Contenu du questionnaire et informations complémentaires

Vous trouverez ci-dessous, à titre d'information, un tableau qui détaille le contenu du questionnaire auquel les professionnels ont accès en ligne. Pour chaque question, vous trouverez des informations complémentaires, si jamais les professionnels vous sollicitent.

Pour rappel, le questionnaire a vocation à être rempli **directement par les professionnels en autonomie**. En cas de difficulté, vous pouvez contacter Morgane Carpezat (m-carpezat@asdo-etudes.fr – 01 53 06 87 90).

Question	Informations complémentaires
Pour commencer	
1. <i>Quelle est votre profession ?</i>	Principale profession de la personne au moment où elle répond au questionnaire.
2. <i>Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?</i>	Ancienneté de la personne dans ce métier, tous employeurs confondus et sans avoir besoin de soustraire les éventuelles périodes d'inactivité.
3. <i>Comment exercez-vous votre métier ?</i>	Mode d'exercice du professionnel : en emploi direct, en mode prestataire ou un mode mandataire. Possibilité de cocher plusieurs modes si le professionnel connaît différents modes selon les personnes qu'il accompagne.
4. <i>Aujourd'hui, dans votre travail, vous accompagnez : des personnes âgées ? des adultes en situation de handicap ? d'autres publics ?</i>	Parmi les personnes que le professionnel accompagne, compte-t-il au moins une personne âgée en perte d'autonomie ? au moins un adulte en situation de handicap ?

Les situations de maltraitance* à domicile que vous avez rencontrées

* Nous utilisons ici la définition nationale de la maltraitance : « *Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.* »

Cette définition est tirée du vocabulaire partagé de la maltraitance, issu d'une démarche de consensus réalisée par la Commission nationale de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance.

<p>5. <i>Avez-vous récemment été témoin d'une ou de plusieurs situations de maltraitance vis-à-vis de personnes âgées ou en situation de handicap que vous accompagnez ?</i></p>	<p>Au cours des deux dernières années, le professionnel a-t-il suspecté qu'une personne âgée ou qu'un adulte en situation de handicap qu'il accompagnait été victime de maltraitance ? Sont prises en compte tous types de situation, qu'elles aient été signalées ou non, qu'elles soient résolues ou non.</p>
<p>6. <i>Si oui, oui combien de fois ?</i></p>	<p>Nombre de situations de maltraitance auxquelles le professionnel a été confronté pendant les deux dernières années.</p>
<p>Les questions 6 à 12 portent uniquement sur la dernière situation dont le professionnel se souvient.</p>	
<p>7. <i>Dans cette situation, de quel(s) type(s) de maltraitance s'agissait-il ?</i></p>	<p>Types de maltraitance que le professionnel a suspecté ou constaté sur la personne accompagnée : maltraitements physiques, sexuelles, psychologiques, matérielles ou financières, négligences, abandons, privations, discriminations, exposition à un environnement violent. Une même situation peut comporter plusieurs types de maltraitements.</p>
<p>8. <i>Dans cette situation, qui était la personne mise en cause ?</i></p>	<p>Personne ou structure responsable de la maltraitance infligée à la personne accompagnée selon le professionnel. Plusieurs réponses possibles pour une même situation.</p>
<p>9. <i>Qu'avez-vous fait face à cette situation ?</i></p>	<p>Le professionnel a-t-il agi seul, avec l'aide de son responsable ou d'autres acteurs face à cette situation, ou n'a-t-il rien fait ?</p>
<p>10. <i>A votre connaissance, qui a été mobilisé dans la résolution du problème ?</i></p>	<p>Eventuels acteurs impliqués dans la qualification ou le signalement de la situation de maltraitance. Quels partenaires ont été informés de la situation ? Quelles instances ont été saisies ? Quelles démarches ont été entreprises ?</p>
<p>11. <i>Avez-vous signalé cette situation en appelant le 3977 ?</i></p>	<p>Le professionnel a-t-il appelé le 3977 pour évoquer cette situation et obtenir des conseils ?</p>
<p>12. <i>A ce jour, la situation de la personne s'est-elle améliorée ?</i></p>	<p>A la connaissance du professionnel, la personne accompagnée est-elle toujours victime de maltraitance ?</p>
<p>13. <i>Avez-vous d'autres remarques ou commentaires sur cette situation ?</i></p>	<p>Question ouverte pour toute remarque ou complément que le professionnel souhaite apporter sur cette situation.</p>

Les ressources et informations disponibles

14. <i>En tant que professionnel, diriez-vous que vous êtes suffisamment outillé.e sur ce sujet des maltraitances ?</i>	Le professionnel se sent-il assez formé sur la question des maltraitances ? Dispose-t-il de documents ressources à ce sujet ? Connait-il une procédure à suivre en cas de repérage de maltraitance à domicile ? Sait-il vers qui se tourner en cas de besoin ?
15. <i>Le sujet de la maltraitance est-il un sujet souvent évoqué dans vos réunions d'équipe ?</i>	Les situations qui posent questions au professionnel peuvent-elles être discutées lors de réunion d'équipe avec les collègues et les responsables ?
16. <i>Au cours de votre carrière, avez-vous déjà bénéficié d'une formation sur la prévention et la lutte contre les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap ?</i>	Le professionnel a-t-il déjà participé à une formation sur la bientraitance ou la prévention des maltraitances au cours de sa carrière ?
17. <i>Existe-t-il dans votre structure des guides, des protocoles ou des outils de repérage des situations de maltraitance des personnes accompagnées ?</i>	Le professionnel a-t-il connaissance, dans sa structure, d'un guide de repérage des situations de maltraitances ou d'un protocole de signalement des situations ?
18. <i>Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur ce sujet des maltraitances à domicile ?</i>	Principales difficultés que le professionnel identifie sur le sujet des maltraitances à domicile. Plusieurs réponses possibles.
19. <i>Que faudrait-il faire en priorité pour accompagner les professionnels sur ces sujets ?</i>	Principales attentes et besoins en termes de repérage et de signalement des situations de maltraitance à domicile envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.
20. <i>Avez-vous des suggestions ou des remarques concernant le traitement des situations de maltraitance ?</i>	Question ouverte pour toute remarque sur les outils, les formations, les difficultés et les attentes du professionnel sur ce sujet des maltraitances à domicile.

Pour finir, quelques informations complémentaires...

21. <i>Votre contrat de travail</i>	Questions de signalétique pour qualifier les répondants lors du traitement des réponses.
22. <i>Travaillez-vous à temps complet ou à temps partiel ?</i>	
23. <i>Êtes-vous un homme ou une femme ?</i>	
24. <i>Quel âge avez-vous ?</i>	
25. <i>Dans quel département résidez-vous ?</i>	
26. <i>Quel est votre niveau de formation ?</i>	